

moyen de se diriger en l'air, en haut, en bas, à droite, à gauche, à volonté.

—La direction des ballons ?

—Non, je ne me sers pas de ballon.

—Alors, votre système appartient au plus lourd que l'air ?

—Je ne sais pas comment vous appelez cela, mais je fais ce que je veux en l'air.

Je ne continuerai pas la conversation que nous eûmes ensemble, je puis la résumer en vous disant que mon inventeur avait travaillé pendant vingt ans à cette machine (qu'il avait brûlée et qu'il voudrait reconstruire), et que je reconnus en lui une absence complète d'instruction.

Hélas ! depuis Icare, l'homme a toujours rêvé de parcourir l'espace, mais pas un n'a réussi à son gré.

On dirige un peu les ballons, mais à condition que le vent y mette de la bonne volonté et qu'on n'aille pas trop haut.

Le nombre des chercheurs est immense et, parmi eux, se trouvent encore beaucoup d'utopistes qui cherchent le mouvement perpétuel.

Que de temps perdu pour rien.

Pour rien ?... Non, je me suis trompé, car je me souviens à temps que c'est en cherchant cette impossibilité que Niepce a trouvé... la photographie.

Lion Liden

NOS GRAVURES

LES DUELS DU JOUR EN FRANCE

DUELS de plumes et de paroles, attaques à l'armée d'épithète injurieuse et à lettres chargées d'accusations graves ; témoins constitués, polémiques ardentes engagées en termes peu parlementaires, voilà les événements du jour avec la perspective du duel final à l'épée ou au pistolet. Les adversaires qui feront étinceler l'acier ou parler la poudre, s'ils ne laissent pas parler la raison en un apaisement général, les combattants d'aujourd'hui, qui seront peut-être aussi ceux de demain sur un autre terrain, sont mis en face des uns des autres dans notre gravure de cette semaine.

Voici d'abord

BOULANGER VIS-A-VIS DE FERRY.

Le discours de ce dernier, prononcé à Epinal, a été d'un ton assez violent et d'une allure trop agressive. On sait comment cet homme d'État a parlé d'une fraction du parti républicain et du général Boulanger.

On s'est demandé avec stupéfaction pourquoi M. Jules Ferry a qualifié le populaire ex-ministre de la guerre de *Saint-Arnaud de café-concert* ? Jamais comme ministre ou général, on n'a pu croire Boulanger capable d'une trahison ou d'une conspiration. On peut donc, à juste raison, trouver extraordinaire cette injure proférée contre lui dans la bouche de M. Jules Ferry.

Le député des Vosges a également été ministre, et, après sa démission, il a eu à subir bien des accusations injurieuses et des gros mots malsonnants.

Il a su les dédaigner, et son silence méprisant a été sa meilleure réponse.

Pourquoi a-t-il imité aujourd'hui ses ennemis politiques, et fait-il à un autre ce dont il faisait fi pour lui-même ?

Nous n'attaquons ni ne défendons les faits et gestes des deux adversaires ; nous constatons simplement ce qui est, avec toute l'impartialité qu'on nous connaît.

Noas avons déjà apprécié comme il convient le général Boulanger, le premier, le seul, constate un de nos confrères, qui depuis seize ans ait regardé les Prussiens en face, l'épée à moitié sortie du fourreau.

Il n'y a à rien qui puisse ressembler, de près ou de loin, à un *Saint-Arnaud de café-concert*, terme injustifiable, autant qu'injustifié, que M. Jules Ferry doit certes regretter presque autant que l'expédition du Tonkin.

Ce n'est pas une raison, parce qu'une chanson contenait le nom du général Boulanger, pour qu'un commandant de corps d'armée soit pris à partie personnellement, de cette triste manière.

Voyons les portraits des deux autres adversaires à duel expectatif :

MM. LAUR ET DE CASSAGNAC

qui se sont déjà violemment battus à coups d'invectives et de plumes dans leurs journaux respectifs. On a lu les articles de Laur dans la *France* et les ripostes de Cassagnac dans l'*Autorité*... si personnelle qu'elle n'est pas celle de tout le monde.

Les lettres de Clermont-Ferrand relatives au général Boulanger et à ses diverses allégations, écrites sous l'anonymat de XX, que M. Laur a reconnu pour être sien, ces fameuses lettres révélées de faits graves ont soulevé la colère du bouillant Achille bonapartiste.

Ses démentis formels, ses violentes mises en demeure d'explications catégoriques, ses brutales intempérances de langage envers son confrère en journalisme, qui est aussi son collègue à la Chambre des députés, ont dépassé toute mesure.

M. Laur ne veut pas se poser en accusateur public ; il a dénoncé le fait passé, mais il lui répugne de désigner les coupables, à qui le repentir est possible.

Il demande raison à Cassagnac de ses injures personnelles, et Cassagnac refuse réparation avant d'avoir reçu communication des noms de ceux qu'on a incriminés.

L'affaire en est là.

Et toutes ces affaires-là sont bien tristes, par toutes les réflexions qu'elles suscitent à la galerie internationale qui compte les coups.

Pour nous, fidèles reproducteurs de l'actualité, nous suivons impartialement les phases de cet assaut carré, et après avoir offert aux lecteurs la tête des combattants, nous livrerons en temps et lieu, la reproduction exacte du combat, sur quelque terrain qu'il s'effectue.

Espérons encore et quand même, en l'ère d'apaisement national et d'union française qui a été si bien promise ministériellement.

AU DISPENSAIRE

Le tableau que nous reproduisons, et qui obtint un si vif succès au Salon de 1886, pourrait se passer d'une notice descriptive, tant il parle aux yeux et au cœur. Le peintre, M. Pharaon de Winter, a traduit, dans son émouvante simplicité, l'un des aspects de la vie des indigents. De pauvres femmes, l'une avec son enfant malade, viennent chercher des médicaments au dispensaire des Sœurs. La supérieure examine attentivement l'ordonnance afin de ne pas se méprendre sur sa véritable signification.

A côté d'elle, appuyée sur une table, une novice attend ses ordres. C'est cette dernière qui est chargée de la manipulation des médicaments ; elle exécutera ponctuellement les instructions de la supérieure.

Contre les murs, sur des rayons, voire sur la cheminée, sont posées des fioles, des bocaux, des vases. La charité est le suprême souci des deux religieuses qui ajouteront à leur don une parole consolante pour la mère souffrante et une caresse pour son enfant.

AVIS A QUI DE DROIT.—Les lettres non signées par un nom responsable sont jetées au panier.

LES FEMMES

L'ami donne s'il a de trop ; la femme, lors même qu'elle n'a pas assez.

* *

Il y a des femmes dont le mérite dure plus que la beauté.

* *

Les femmes guérissent de leur paresse par la vanité ou par l'amour.

* *

Les femmes laident ressemblent à ces fleurs des champs dont personne ne se soucie : elles ont souvent un cœur d'or.

M. DEPRETIS



EX-PREMIER MINISTRE D'ITALIE, DÉCÉDÉ

L'HOMME que l'Italie pleure aujourd'hui n'était pas, à proprement parler, un grand homme d'Etat. C'était plutôt un politicien, mais un politicien d'une grande habileté, connaissant à fond toutes les manœuvres parlementaires, ce qui lui a permis d'exercer, pendant plus de onze ans, une sorte de dictature sur le Parlement italien et son pays.

M. Depretis, président du conseil des ministres et ministre de l'intérieur d'Italie, est mort, il y a quelques semaines, à Stradella (Piémont).

Né à Stradella en 1811, M. Depretis étudia le droit à l'Université de Turin et s'établit avocat dans sa ville natale. Il prit une part active à tous les efforts tentés par les patriotes Italiens pour arriver à l'unité de leur pays, collabora à divers journaux et fut nommé, en 1849, gouverneur civil de Brescia. L'année suivante, il siégea à la chambre de Piémont, sur les bancs de l'opposition. En 1861, Cavour le nomma producteur de la Sicile, et, en cette qualité, il y proclama la constitution italienne.

Du 3 mai au mois de décembre 1862, il fit partie du cabinet Ratazzi, comme ministre des travaux publics, et rentra au ministère présidé par M. Ricasoli, le 20 juin 1866, d'abord comme ministre de la marine, puis des finances. A la chute de ce ministère il reprit son siège à la chambre, et, après la mort de Ratazzi, devint le chef du parti de l'opposition. Lors de la chute du cabinet Minghetti, le 19 mars 1876, il fut chargé de composer un ministère ; il prit le portefeuille des finances, avec la présidence du conseil, et s'occupa immédiatement des réformes à introduire. La dissolution de la chambre des députés, le 7 octobre 1876, et les élections du 12 novembre suivant donnèrent au ministère une grande majorité ; divers projets de loi furent adoptés.

Dans l'année qui suivit, M. Depretis éprouva deux fois et en sens contraire l'effet de l'instabilité des majorités parlementaires italiennes. Remplacé, comme chef de cabinet, par M. Cairoli, il se vit, au bout de quelques mois, appelé à le remplacer à son tour et à former un ministère où entrèrent dans certaines proportions les chefs des divers groupes de la chambre des députés (15 décembre 1878). A la suite du rejet du projet de loi d'abolition d'impôt sur la mouture, M. Depretis donna sa démission, le 3 juillet 1879, avec tout le cabinet, et eut encore une fois M. Cairoli pour successeur.

M. Depretis revint aux affaires à diverses reprises, et le 29 juin 1885 il forma un cabinet dans lequel il prit la présidence du conseil en même temps que le portefeuille de l'intérieur. C'est dans l'exercice de ces fonctions que la mort est venue le surprendre.

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Nous commencerons prochainement la publication d'un grand feuilleton émouvant et dramatique, qui, nous en sommes certains, sera suivi avec un vif intérêt.